

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Instructions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° P19- 046634

ND: 33018

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5849 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ABOU FAID MOSTAFA

Date de naissance : 14/07/1965

Adresse : Lotissement EL WAHDA 2 N° 306 Deroua

Tél. : 0667312701 Total des frais engagés : 1004 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr MALIKI Mohammed
Médecine Générale
Diplôme en Echographie
Deroua - Tél. : 0661 93 28 94

Date de consultation : 07/07/2020

Nom et prénom du malade : ABU KHALIL AHMED ABU FAID Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : der - tumeur maligne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 16/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. MALIKI Mohamed

MÉDECINE GÉNÉRALE

Diplômé en Echographie

de la Faculté de Médecine de Montpellier, France

Veste du Permis Conduire

الدكتور مالكي محمد

الطب العام

حائز على شهادة الفحص بالموجات الصوتية
بكلية الطب بمونتبولى بفرنسا

الفحص الطبي لرخصة السياقة

Deroua, le: 07/07/20

في الدروة،

35.00

Phy/en 500 16/12
24/1

34.00

sup/en 1000 16/12
24/1

69.00



Dr MALIKI Mohammed
Médecine Générale
Diplôme en Echographie
Deroua - Tél. : 06 61 93 28 94

01, Bloc U, Centre Deroua, مقابل المركز الصحي - 26200 - الهاتف المحمول : 06 61 93 28 94

01, Bloc U, Centre Deroua (en face Centre de Santé) - 26200 - DEROUA - Tél. Mobile : 06 61 93 28 94

de Long
mode core + v
lu bien

— Meint cuisine
current post

FLUPEN®

Formes et présentations :

Gélules à 500mg : boîte de 12 et de 24

Poudre pour suspension buvable à 250 mg / 5 ml : Flacon de 60ml (cuillère mesure de 5ml) et flacon de 100ml (soit 20 cuillères mesure de 5 ml)

Composition :

-Gélules à 500 mg :

Flucloxacilline.....500 mg (sous forme de sel sodique)
Excipients q.s.p.....1 gélule.
Teneur en sodium : 25.3 mg par gélule

-Poudre pour suspension buvable à 250 mg/5ml :

Flucloxacilline 250 mg (sous forme de sel sodique) par cuillère-mesure de 5ml.
Excipients à effet notoire : saccharose, jaune orangé S, sodium.
Teneur en sodium : 15.5 mg par cuillère-mesure de 5ml
Teneur en saccharose : 2.9 g par cuillère-mesure de 5ml

Propriétés :

Antibiotique de la famille des bêta-lactamines semi-synthétiques du groupe M, résistant à la pénicilline staphylococcique. La flucloxacilline est un bactéricide.

Indications :

- Infections de la peau et des tissus mous : furoncles, abcès, charbons, folliculites, cellulites ; conditions favorisant les infections de la peau, ex : ulcères, eczéma et acné ; plaies infectées, brûlures infectées, protection d'excoriations cutanées, impétigo.
- Otites moyenne et externe.
- Infections du tractus respiratoire : pneumonie, abcès pulmonaire, empyème, sinusite, pharyngite, angine, amygdalite.
- Autres infections causées par des organismes flucloxacilline-sensibles : ostéomyélite, entérocolites, endocardite, septicémie.

Contre-indications :

- Allergie aux antibiotiques de la famille des bêta-lactamines (pénicillines et céphalosporines). Tenir compte de l'allergie croisée avec les céphalosporines.
- Antécédent d'ictères et/ou de dysfonction hépatique associés à la prise de flucloxacilline

Mises en garde et précautions d'emploi :

- La survenue de toute manifestation allergique impose l'arrêt du traitement.
- Des réactions d'hypersensibilité (anaphylaxie) sévères et parfois fatales ont été exceptionnellement observées chez des malades traités par les pénicillines M. Leur administration nécessite donc un interrogatoire au préalable. Devant des antécédents d'allergie typique à ces produits, la contre-indication est formelle.
- Des hépatites, plus fréquemment de type cholestatique ont été décrites et, très rarement, ont entraîné la mort ; presque toujours chez les patients ayant une affection sous-jacente importante. Ces épisodes sont plus fréquents avec l'augmentation de l'âge et au cours de traitements prolongés. Flupen® doit être utilisé avec précaution chez les patients ayant une dysfonction hépatique connue.
- Nouveau-né : à administrer avec prudence au nouveau-né en raison du risque d'hyperbilirubinémie par compétition de fixation sur les protéines sériques (ictère nucléaire).
- Chez le nouveau-né en raison du pourcentage réduit de l'excrétion rénale, le risque d'une concentration élevée en flucloxacilline dans le sérum est élevé.
- Tenir compte, au besoin, de l'apport en sodium et en saccharose.
- La forme poudre pour suspension buvable contient du saccharose, son utilisation est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase isomaltase.

Grossesse/ allaitement :

Grossesse : Flupen® doit seulement être utilisé au cours de la grossesse

contrebalance le risque potentiel associé au traitement.

Effets indésirables :

- Manifestations allergiques : Fièvre, urticaire, éosinophilie, œdème de Quincke, exceptionnellement choc anaphylactique.
- Troubles digestifs : Nausées, vomissements, diarrhées.
- Réactions hématologiques réversibles : Anémies, thrombopénies, leucopénies.
- Manifestations hépatiques : hépatite et ictères cholestatiques ont été décrites. Ceux-ci peuvent apparaître jusqu'à 2 mois après la fin du traitement. Dans quelques cas l'apparition a été retardée de plusieurs mois.

Posologie et mode d'administration :

La posologie dépend de l'âge, du poids et de la fonction rénale du patient, ainsi que de la sévérité de l'infection. La posologie est formulée en dose totale quotidienne devant être administrée en 3 ou 4 prises par jour.

-Adultes :

1 à 3 g, répartis en 3 à 4 prises.

-Enfants :

La posologie doit être adaptée à chaque cas particulier soit : 25mg-50mg/kg/jour administrés en 3 à 4 prises.

-Personnes âgées :

Aucun ajustement de la posologie n'est nécessaire à moins d'une insuffisance rénale connue.

-Posologie en cas d'insuffisance rénale :

Comme les autres pénicillines, l'utilisation de flucloxacilline chez des patients ayant une insuffisance rénale ne nécessite habituellement pas de réduction de dose. Cependant, en présence d'une insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine inférieure à 10ml/min), une réduction de dose ou une extension de la période entre deux doses devrait être considérée. La flucloxacilline n'est pas significativement éliminée par dialyse et donc aucune dose supplémentaire n'est nécessaire pendant ou après une dialyse.

Mode d'administration :

Flupen® doit être pris une demi-heure à une heure avant les repas.

Reconstitution de la suspension buvable

- Remplir le flacon jusqu'au trait de jauge avec de l'eau minérale non gazeuse ou de l'eau bouillie refroidie.
- Agiter le flacon avant chaque utilisation.

Conservation :

Gélules

A conserver à une température inférieure à 25 °C et à l'abri de l'humidité.

Poudre pour suspension buvable

Avant reconstitution : A conserver à une température inférieure à 25 °C et à l'abri de l'humidité.

Après reconstitution : la suspension doit être conservée au réfrigérateur (à une température comprise entre 2°C et 8 °C) et utilisée dans les 14 jours suivant sa préparation.

Ne pas dépasser la date de péremption figurant sur le conditionnement extérieur.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Tableau A (Liste I).

SURGAM® 100 mg

Acide tiaprofénique
comprimé sécable.

1. IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

a) Dénomination :

SURGAM 100 mg, comprimé sécable.

b) Composition :

Acide tiaprofénique.....100 mg.
Excipients : amidon de maïs, amidon de riz, amidon de maïs
prégélatinisé, silice colloïdale anhydre (type AEROSIL® 200mg),
stéarate de magnésium, talc.

c) Forme pharmaceutique : Comprimé sécable, boîte de 30.

d) Classe pharmaco-thérapeutique :

ANTI-INFLAMMATOIRE, ANTIRHUMATISMAL, NON STÉROÏDIEN.

2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT

(INDICATIONS THERAPEUTIQUES)

Ce médicament est indiqué, chez l'adulte et l'enfant à partir de 15 kg (soit environ à partir de 4 ans) :

- en traitement de longue durée dans :
 - certains rhumatismes inflammatoires chroniques,
 - certaines arthroses sévères ;
- en traitement de courte durée dans :
 - les douleurs aiguës d'arthrose,
 - les douleurs lombaires aiguës,
 - les douleurs et œdèmes liés à un traumatisme ;
- lors de règles douloureuses ;
- en traitement de certaines douleurs inflammatoires (gorge, oreille, bouche, nez).

3. ATTENTION !

a) Dans quels cas ne pas utiliser ce médicament :

(Contre-indications)

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants :
- au delà de 5 mois de grossesse révolus (24 semaines d'aménorrhée),

- antécédents d'allergie ou d'asthme déclenchés par la prise de ce médicament ou d'un médicament apparenté, notamment autres anti-inflammatoires non stéroïdiens, aspirine,
- antécédents d'allergie à l'un des constituants du comprimé,
- ulcère de l'estomac ou du duodénum en évolution,
- maladie grave du foie,
- maladie grave des reins,
- maladie grave du cœur,
- enfants de moins de 15 kg, soit environ 4 ans (en raison du dosage inadapté).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

b) Mises en garde spéciales :

CE MEDICAMENT NE DOIT ETRE PRISE QUE SOUS SURVEILLANCE MEDICALE.
PREVENIR VOTRE MEDECIN :

LOT : 9MA104
PER: 05/2021

SURGAM 100MG
CP SEC B30

P.P.V : 34DH00



SANOFI

- en cas d'antécédent d'asthme associé à une rhinite chronique, une sinusite chronique ou des polypes dans le nez. L'administration de Surgam peut entraîner une crise d'asthme, notamment chez certains sujets allergiques à l'aspirine ou à un anti-inflammatoire non stéroïdien (cf. contre indications) ;

- en cas de traitement anticoagulant concomitant. Ce médicament peut entraîner des manifestations gastro-intestinales graves ;

- en cas d'infection. La surveillance médicale doit être renforcée ;
- en cas de varicelle. Ce médicament est déconseillé en raison d'exceptionnelles infections graves de la peau.

INTERROMPRE IMMEDIATEMENT LE TRAITEMENT en cas de :

- hémorragie gastro-intestinale,
- lésions sévères de la peau à l'aspect de cloques et de brûlures sur tout le corps (cf. Effets non souhaités et gênants).

- signes évocateurs d'allergie à ce médicament, notamment crise d'asthme ou brusque gonflement du visage et du cou (cf. Effets non souhaités et gênants).

CONTACTEZ IMMEDIATEMENT UN MEDECIN OU UN SERVICE MEDICAL D'URGENCE.

c) Précautions d'emploi :

Ce médicament existe sous forme d'autres dosages qui peuvent être plus adaptés.

En raison de la nécessité d'adapter le traitement, il est important de PREVENIR VOTRE MEDECIN en cas :

- d'antécédents digestifs (ulcère de l'estomac ou du duodénum ancien), hémorragie digestive,
- de maladie du cœur, du foie ou du rein,
- d'asthme : la survenue de crise d'asthme chez certains sujets peut être liée à une allergie à l'aspirine ou à un anti-inflammatoire non stéroïdien (cf. Contre-indications).

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

d) Interactions médicamenteuses et autres interactions :

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, notamment avec les anticoagulants oraux, les autres anti-inflammatoires non stéroïdiens (y compris l'aspirine et ses dérivés), l'héparine, le lithium, le méthotrexate (à doses supérieures à 15 mg par semaine). IL FAUT SIGNALER SYSTEMATI- QUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

e) Grossesse-Allaitement :

Au cours du 1^{er} trimestre de grossesse (12 semaines d'aménorrhée soit 12 semaines après le 1^{er} jour de vos dernières règles), votre médecin peut être amené, si nécessaire, à vous prescrire ce médicament.

De 2,5 à 5 mois de grossesse révolus (12 à 24 semaines d'aménorrhée), ce médicament ne sera utilisé que sur les conseils de votre médecin et en prise brève. L'utilisation